



## prime d'accueil idans l'institution sécu et caf

Par **dora**, le **29/06/2009** à **23:19**

je suis agent d'accueil CAF j'ai des horaires fixes avec une gestion du temps de réception qui permet à mon entreprise de gérer les statistiques définies par la convention d'objectif et de gestion imposées par le national et qui permet aux personnels de l'institution de prétendre à la prime d'interressement annuelle.

Etant à l'accueil du public je subis l'agressivité des allocataires les odeurs et tout ce qui va avec c'est à dire les virus des allocataires malades les postillons etc.....

je n'ai pas de prime d'accueil ou de contact ou de risque je dois toujours être bien vêtu à ce poste donc mon budget est amputé de toutes les dépenses occasionnées par mon statut d'agent d'accueil.

la législation pour le personel de l'institution sécu et caf n' a t elle pas prévu ce genre de prime?

j'ai vue sur la premiere page de votre site le témoignage d'un agent d'accueil de la sécu qui avait eu gain de cause auprès du tribunal, ce cas peut-il faire jurisprudence pour le reste du personnel d'accueil de l'institution.

en gros suis-je fondée de demander à mon diecteur de m'accorder une prime de contact en tant qu'agent d'accueil?